



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
SUPERVISION BANCAIRE

Communiqué de presse

6 décembre 2024

La BCE conclut l'examen de la qualité des actifs de J.P. Morgan SE

- L'examen de la qualité des actifs a été réalisé après le classement de cette banque comme importante
- L'exercice était axé sur le risque de marché et de crédit
- Aucun déficit de fonds propres n'a été identifié

La Banque centrale européenne (BCE) a publié ce jour les résultats de l'examen de la qualité des actifs (*asset quality review*, AQR) de J.P. Morgan SE. La banque a été classée comme établissement important et est donc désormais soumise à la surveillance prudentielle directe de la BCE.

Les autorités de surveillance réalisent des AQR afin d'examiner les valorisations d'actifs par les banques dans une perspective prudentielle, d'accroître la transparence s'agissant de leurs expositions et d'évaluer l'adéquation de leurs niveaux de fonds propres. Elles prennent en compte les résultats des AQR de chaque banque dans le processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (*Supervisory Review and Evaluation Process*, SREP), qui évalue le profil de risque individuel d'une banque.

Pour J.P. Morgan SE, l'AQR était axé sur le risque de marché et de crédit

Les résultats de l'AQR montrent que J.P. Morgan SE ne présente pas de déficit en fonds propres, dans la mesure où son ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (*Common Equity Tier 1*, CET1) n'est pas inférieur au seuil de 8 % retenu lors des exercices précédents. Le ratio CET1 d'une banque constitue un indicateur essentiel de sa solidité financière. La banque a consenti à la divulgation des résultats.

Banque centrale européenne
Direction générale Communication
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Traduction : Banque de France
Reproduction autorisée en citant la source

Table 1

Résultat de l'AQR pour les exigences de fonds propres

Banque	Ratio CET1 de départ	Impact de l'AQR	Ratio CET1 corrigé de l'AQR
J.P. Morgan SE	19,10 %	- 67 points de base	18,43%

(*) Les chiffres peuvent présenter des différences en raison d'écarts d'arrondis.

Des résultats plus détaillés et des informations sur le bilan de cet exercice peuvent être consultés sur le [site internet de la BCE consacré à la supervision bancaire](#).

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Ettore Fanciulli](#)
au : +49 172 2570 849.**

Notes

Les examens de la qualité des actifs sont réalisés pour toutes les banques récemment classées ou susceptibles d'être prochainement classées comme importantes, mais ils peuvent également être effectués sur une base *ad hoc*.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Traduction : Banque de France
Reproduction autorisée en citant la source